Image not found or type unknown

Abandon de l'avocat suite à radiation prudhomme

Par **huberteric**, le **11/05/2014** à **16:35**

suite à radiation voulu par les 2 avocat présent à l'audience mon avocate n'a rien fait c'est présentée légerement en retard et par faute de pouvoir chiffrer mes heures effectives avec mes fiche de paie en sa possession.je me rendez à l'entreprise vers 6h30 chargement de fourgon prise d'instruction pour me rendre sur les chantiers assez éloigné du bureau de l'entreprise pour commencer à 8h00 je terminais à 17hh et rentrais au bureaux vers 18 h30 j'avais un déplacement par zone non répertorié exemmple zone 1 2 3. 4.5.6. etc pour eventuellement déchargement et conduite de fourgon de l'entreprise.je faisais du covoiturage et la personne à justifié sur certificat mes horaire .j'avais un indice niveau echelon d'un ouvrier d'execution et sur fiche de paie marqué ouvrier professionnel .puis il y a eu instauration de plusieur camera de surveillance sans avis du personnel il n'y a pas de delegue du personnelsoit disant pour la protection du bien mon ancien avocat me dit que sait difficilement prouvable pas assez concret que mon dossier est vide je vousdemande si cela est vrai et que puis je faire d'autres ouvrier de cette entreprise ont fait appel au prudhomme pour a peu ptres les meme demandes avec un avocat autre et passe en jugement au mois de juin merci encore de m'aider salutation

Par **liliou83**, le **11/05/2014** à **18:44**

Bonjour,
c'est une radiation ou un renvoi qui a été demandé?
Bien cordialement

Par **huberteric**, le **11/05/2014** à **20:06**

C4EST UNE RADIATION COMME INDIQU2 MERCI

Par **liliou83**, le **11/05/2014** à **22:55**

Bonjour,
là, je vous avoue ma perplexité, pourquoi après avoir initié une procédure, votre avocat

souhaiterait la voir s'éteindre. Pensez-vous crédible qu'il l'ait initiée dans le seul but de parvenir à une transaction dans la mesure où il vous dit qu'à son sens votre dossier est vide?
Dans tous les cas, tentez d'obtenir un rendez-vous auprès de la maison de justice et du droit afin d'obtenir un rendez-vous gratuit avec un autre avocat afin qu'il vous donne un second avis sur votre situation.
Bien cordialement

Par **huberteric**, le **12/05/2014** à **20:02**

j'ai initié la procedure saisine moi meme et j'ai demandé à un avocat de me suivre de m'assister elle a prit le dossier et mes fiche de paie sans probleme et a dit au conseil lors de la conciliation entre avocat qu'il fallait revoir à la hausse mes demande d'intemnisation fait par moi et sous evaluer tout ce passait bien sauf jusqu'à deux mois avant fallait que je fournisse des piece et etait dans l'impossibilité de chiffré mes demandes alors le conseil à proposé une radiation et meme un repport refusé par mon avocate apres rendez vous l quelques jours apres elle m'a rendue mes fiche paie sans avoir touché et meme examine donc j'ai un rendez vous avec un avocat que mes collegues ont pris et je voulais avoir des précissions concernant ces heures effectives que je doit prouvais merci salutation

Par **liliou83**, le **12/05/2014** à **22:21**

Oh mon Dieu! Elle vous a lâché, voilà ce que je ne comprenais pas... Par contre, en maths et ce n'est que cela, soyons clairs, je suis assez mauvaise et j'espère sincèrement que d'autres ici pourront vous venir en aide....
Courage!

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés